

Genre du véhicule Machine de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication GROVE	Type RT 60 S2	Fiche d'homologation N° CN 5348 06
------------------------------------------------------------------	--------------------------------	------------------	---------------------------------------

Constructeur GROVE MANUFACTURING CO., Shady Grove, Pennsylvania 17256 / USA

Identification "RT 60 S2" sur la plaquette du constructeur et devant le No du châssis

Plaquette constr. à droite, dans la cabine de la grue

N° du châssis à gauche, à l'avant vers l'entrée de la cabine du véhicule

Ident. du moteur "3208" à droite, à l'arrière en haut sur le bloc-cylindres (frappé par l'importateur)

Importateur princ. FRANZ STIRNIMANN AG, Baumaschinenfabrik, 4600 Oltan

Véhicule homologué RT 60 S2 39 994 Signes fixes dans code du type "RT 60 S2"

<b>Chassis</b>		<b>Moteur</b>			
Nombre d'essieux	2	Marque	CATERPILLAR	Type	3208
Direction	AV= hydrostatique(Orbitrol); AR= hydraulique **)	Construction	V	Temps	4
Transmission	boîte sous charge avec convertisseur	Carburant	D	Position	arrière
Nombre de vitesses	2 x 3	Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Frein de service	air comprimé, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues; cyl. de freins AV= 30"/ AR= 24" et une soupape de relais par essieu (montés p.l'importat.)	Alésage	114,30	Course	127
Frein auxiliaire	à ressorts, progressif, sur toutes les roues; press. de service + de libération de sec. par soupape 2-circ libération mécanique par vis aux cylindres	Cylindrée	10420	CV-Impôt	53,07
Frein d'arrêt	libération mécanique par vis aux cylindres	Puissance en CV	203 DIN	à/min	2800
Ralentisseur	TELMA	Brut à proximité	108 dB/A	à/min	2950 +)
Contrôle 2 circ.	manomètre double, 2 vibreurs, 2 lampes-témoin	Silencieux	2= 690 x Ø 225		++)
		Mesure des gaz	Pacharach 5,0/Posch noircissement 2,4		
		Déperçage	(à 95 %		

<b>Carrosserie</b>	grue (avec flèche en 3 pièces)			<b>Poids</b>	avant	arrière	total	
Nombre de portes	2	Indic. vit.	km/h	Poids à vide	11670	11060	22730	\$)
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur	de chaque côté	Charge utile				
Cale	1/ 400x300x230	Attelage	-	Poids total				
Antivol	-			Garantie fabr.	13154	13154	24000	
Nombre de places	1 av	centre	ar	Dimens. pneus	16.00 - 25 X	16.00 - 25 X		(Variantes voir
Dimensions	int.	ext.		Fly / bar	*** / 7,0	*** / 7,0		remarques)
Longueur		9780	Empattements	Charge	13700	13700		
Largeur		2450		pour V max	65	65		
Hauteur		3450	Voie	*** = au lieu des ply				
Porte à faux	lat.		av	1980	ar	1980		
	av	5115 *)						
	ar	1770	Braquage	g	17500	d	18000	
Distance volant - vers l'avant du véhicule					4115 *)			
				Garantie poids remorquable avec frein				
				Garantie poids remorquable sans frein				
				Garantie poids de l'ensemble				
				Poids remorquable testé			63	km/h
				Vitesse maximale selon le constructeur				
				Vitesse maximale testée				km/h

Équipement: §)

Feux de route	Hella K 1003 / 11107 / 21044	
Feux de croisement	Hella K 1003 / 11107 / 21044	
Feux de position	SAW A 2076 / 2077	
Feux rouges	R-S1 (E)	
Feux stop	R-S1 (E)	
Clignoteurs	av SAW A2080/81 Hella K12668	ar 2a (E)
Catadioptres	av I (E)	ar I (E)
Feux de gabarit	av SAW A2076/77 sur la grue	
Feux complément.	2/ feux de travail	
Eclairage plaque	1/ séparé au centre	
Essuie-glace	1/ balai avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	1/ Bosch O 320 223 09	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	GROVE	RT 60 S2	
Homologation			
N°	CH	5348 06	
Carrosserie	ATW		
Places	total	1	avant 1
Poids à vide	22730 \$)	Carburant	D
Charge utile		CV-impôt	53,07
Poids total	22730 \$)	Cylindrée	10420

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule 4115 mm; porte à faux AV 5115 mm; poids total 24000 kg.
- \*\* Direction : lors de courses de transfert, seule la direction sur les roues avant est admise, position rectiligne des roues arrière, indiquée par lampe-témoin; la direction des roues arrière ne peut être commandée que depuis la cabine de la grue.
- + Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche: 20,3 km/h; 2S, IA 13,22 = 87,5 dB/A à proximité : microphones à 50 cm de l'arrière du véhicule, à 1,20 m de hauteur.
- ++ Insonorisation : le compartiment du moteur est garni de matière insonorisante.
- §) sur demande : livrable également avec flèche en 4 parties; lest complémentaire obligatoire à l'arrière afin que l'essieu avant ne soit pas surchargé. Contrôler les poids et les dimensions.
- Clignoteurs AV : la distance depuis l'avant est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: à l'AV + à l'AR des béquilles, sur les côtés du crochet de la grue, catadioptres AV= blanc / AR= rouge sur les béquilles;
- 140 - les béquilles doivent être repliées;
- 141 - assurer les parties suivantes: le crochet de la grue au moyen d'un câble; la tourelle au moyen de goupilles; - lors de courses de transfert, la cabine de la grue ne doit pas être occupée (direction).

Bellach, 8.12.77/Frutigen, 10.1.78  
Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules